



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE de l'organisateur JNQA pour les porteurs de projet



La qualité de l'air que l'on respire à l'intérieur de nos logements comme à l'extérieur est un enjeu majeur pour la santé et l'environnement. C'est pourquoi depuis 2015, le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, organise chaque année, la Journée nationale de la qualité de l'air.

Ce rendez-vous a un objectif : sensibiliser les citoyens à l'importance de la qualité de l'air que nous respirons et valoriser les bonnes pratiques pour le préserver et protéger sa santé.

Pour la Journée nationale de la qualité de l'air 2026, petits et grands sont invités à se mobiliser pour contribuer à sensibiliser la population sur la pollution de l'air et ses enjeux.

Collectivités, associations, entreprises, écoles et citoyens... Tout le monde peut participer en proposant un événement pédagogique sur la qualité de l'air ou sur les bonnes pratiques pour lutter contre la pollution de l'air. Exposition, webinaire, concours, conférence, portes ouvertes, ... Toutes les idées sont les bienvenues pour apprendre et comprendre l'importance de respirer un air de bonne qualité !

Pour donner de la visibilité aux événements et initiatives entrepris **du 5 au 23 octobre**, nous vous proposons comme chaque année de les partager dès maintenant sur cette plateforme accessible à tous.tes afin de favoriser leur visibilité à l'échelle nationale.

**Ensemble,
AGISSONS**
pour mieux respirer !

JNQA - 14 OCTOBRE

Les événements et initiatives ayant trait à la qualité de l'air et ayant lieu du 5 au 23 octobre 2026 pourront être valorisés sur la plateforme :

ecologie.gouv.fr/rendez-vous/jnqa.

OÙ ?

Partout en France métropolitaine et outre-mer, sur tous les territoires, des agglomérations aux plus petits villages.

POUR QUI ?

Tout le monde, petits et grands, de 0 à 99 ans. L'événement doit être accessible au plus grand nombre. Il doit idéalement être gratuit et quoiqu'il en soit, ne doit pas avoir de visée lucrative ou commerciale.

PAR QUI ?

Collectivités, associations, entreprises, écoles et citoyens... Tout le monde peut participer en proposant un événement pédagogique sur la qualité de l'air ou sur les bonnes pratiques pour lutter contre la pollution de l'air.

LA PLATE- FORME JNQA

C'est quoi ?

● Une plateforme pour donner de la visibilité aux événements et initiatives ayant trait à la qualité de l'air et se déroulant du **5 au 23 octobre 2026**.

Pourquoi ?

● Elle permet aux personnes souhaitant participer à la JNQA de trouver un événement près de chez elles.

Le nombre d'événements enregistrés sur la plateforme JNQA est également un bon indicateur de suivi par les pouvoirs publics de l'intérêt de la population en ce qui concerne la qualité de l'air.

Comment ça marche ?

Pour déposer un événement sur la plateforme, vous devez vous rendre sur la page **ecologie.gouv.fr/rendez-vous/jnqa**, cliquer sur **Déposer un événement**, et compléter les informations :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">● Nom de l'événement● Description de l'événement / résumé de l'action proposée en reprenant le programme et les intervenants● Site internet de l'organisateur sur lequel trouver les informations relatives à l'événement● Type d'événement (webinaire, conférence...)● Dates de début et de fin de l'événement● Public(s) concerné(s)● Accès PMR, si l'événement en dispose● Nature de l'accès (gratuit ou payant)● Thème (air ambiant ou air intérieur)● Lieu de l'événement<ul style="list-style-type: none">● Zone géographique (France métropolitaine, Guadeloupe, etc.) | <ul style="list-style-type: none">● Eventuellement : préciser l'adresse ou le nom du lieu● Si l'événement se déroule en format hybride ou à distance : indiquer le lien de la visioconférence, avec ou sans lien d'inscription● Contact pour s'inscrire à l'événement (facultatif). Si l'événement nécessite une inscription préalable pour pouvoir y participer, il est possible d'indiquer un contact. Ces informations seront publiées sur le site du ministère si le projet est validé :<ul style="list-style-type: none">● Nom / Prénom / E-mail / N° tél.● Nom de la structure organisatrice● Contact de l'organisateur (Informations à usage interne du ministère uniquement, elles ne seront pas publiées sur le site internet).<ul style="list-style-type: none">● Nom / Prénom / E-mail / N° tél. |
|--|---|

Une fois enregistré, l'événement est soumis à la modération du ministère, puis après validation, apparaît sur la plateforme !